



Procès-verbal du conseil scientifique du 2 décembre 2014

Le conseil scientifique de l'EFR s'est réuni le mardi 2 décembre 2014 à 9h30 à la Fondation Dosne-Thiers à Paris.

Membres présents ou représentés (18)

Mme Anna BELLAVITIS, professeur à l'université de Rouen ;
M. Giorgio BLUNDO, École des Hautes Études en Sciences Sociales (pouvoir à Mme Anna BELLAVITIS) ;
M. Patrick BOUCHERON, professeur à l'université de Paris Panthéon-Sorbonne ;
M. Stéphane BOURDIN, représentant élu des directeurs des études ;
M. Paolo CAMMAROSANO, Centro Europeo Ricerche Medievali ;
Mme Annie COISY, représentante élue des enseignants chercheurs ;
M. Xavier DARCOS, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU ;
M. Jean-Louis FERRARY, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
M. Michaël GASPERONI, représentant élu des membres scientifiques non enseignants chercheurs ;
M. Roger GENET, le directeur général de la recherche et de l'innovation, représenté par M. Jacques DUBUCS ;
M. Patrick GILLI, professeur à l'université de Montpellier (pouvoir à Mme Catherine VIRLOUVET) ;
M. Pascal LE DEUNFF, sous-directeur de la recherche et des échanges scientifiques, représentant du ministère des affaires étrangères et du développement international, représenté par Mme. Corinne BEDO ;
Mme Claude POUZADOUX, Centre National de la Recherche Scientifique ;
M. Manuel ROYO, professeur à l'université de Tours ;
M. André VAUCHEZ, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Catherine VIRLOUVET, directrice de l'École française de Rome ;
Mme Cinzia VISMARA, professeur à l'université de Cassino ;
M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Yves-Marie BERCÉ (pouvoir à M. Jean-Louis FERRARY).

Assistaient également à la séance

M. François DUMASY, directeur des études à l'EFR ;
M. Richard FIGUIER, responsable des publications de l'EFR ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative à l'EFR ;
M. Stéphane GIOANNI, directeur des études à l'EFR ;
M. Jean Louis PESENTI, agent comptable de l'EFR.

Ordre du jour

1. Élection du président du conseil scientifique ;
2. Examen du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2014 ;
3. Informations de la directrice ;
4. État des crédits dédiés à la recherche ;
5. Publications : bilan de la politique éditoriale 2014 et perspectives 2015 (dont liste des ouvrages à paraître en 2015) ;
6. Manuscrits présentés pour publication ;
7. Questions diverses.

1. Élection du président du conseil scientifique

Patrick Boucheron se porte candidat.

Sur 16 votants, Patrick Boucheron est élu à l'unanimité.

2. Examen du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Paolo Cammarosano s'abstient, n'ayant pas encore été proposé comme membre du conseil scientifique à cette date et donc n'ayant pas siégé à ce conseil.

3. Information de la directrice

La directrice félicite Patrick Boucheron, lequel fait aussi partie de la commission d'admission des membres. Elle salue par ailleurs le travail de Jacques Dalarun, qui a mené les débats du conseil scientifique pendant 3 ans et qui a mis en lumière le rôle du conseil scientifique dans le pilotage de la politique de recherche de l'EFR, notamment dans sa politique de publication.

En ce qui concerne les contrats quinquennaux, l'EFR fait partie des établissements de la vague B : un bilan du contrat quinquennal devra être remis à l'AERES en octobre 2015. Le CS sera associé à sa préparation.

Par ailleurs, la loi ESR de juillet 2013 et le décret d'application d'octobre 2014 ont accru les pouvoirs du conseil scientifique qui est désormais informé du budget consacré à la recherche.

La convention de création du comité des directeurs des EFE sera présentée au conseil d'administration. Ce comité a pour mission principale de renforcer la visibilité des EFE au plan national et international.

La directrice annonce par ailleurs la signature, le 27 novembre 2014, du contrat de location de la galerie du rez-de-chaussée du bâtiment de place Navone à la société propriétaire du fonds de commerce attenant au bâtiment. Les négociations ont pris du temps pour intégrer au contrat une disposition réglementaire très récemment approuvée en Italie afin de s'assurer de la liberté, pour le propriétaire, de mettre fin au contrat avant son terme sans avoir à payer 18 mois de loyer.

4. État des crédits dédiés à la recherche pour 2015

La directrice de l'EFR indique que, pour ce premier exercice, une interprétation large a été faite. Ont été inclus les crédits dévolus aux sections, à la bibliothèque, aux publications et au Centre Jean Bérard, hors frais de personnels. Sur un budget de 7.500.000 euros, 4.500.000 sont consacrés aux frais de personnels. Sur les 3.000.000 euros restants, la moitié est consacrée à des crédits scientifiques (1.543.000 euros).

Sur cette masse (hors salaires), 180.000 euros sont prévus pour la formation de niveau doctorat, 318.000 pour la bibliothèque, 470.000 pour les publications et 575.970 pour la recherche. Les postes de dépenses sont les suivants : 21% pour les frais de missions, 17% pour l'impression des livres, 13% pour les acquisitions (bibliothèque), 10% pour les vacations de recherche, 10% pour les bourses, 10% pour les commissions sur les ventes et 4% pour le dispositif des chercheurs résidents.

Programmes de recherche : 44% sont dévolus à l'Antiquité, 26% au Moyen Âge et 13% à la section Époques moderne et contemporaine.

Parmi les 5 programmes, les axes 1 (Parcours et échanges en Méditerranée) et 4 (Le laboratoire politique et social italien) ont la part la plus importante. Dans l'axe 4, le programme Europange (ANR) occupe une place de choix.

En prenant en compte les salaires, on constate une baisse des crédits prévus pour la formation, à la faveur de la recherche, les derniers membres recrutés étant souvent docteurs.

Formation de niveau doctorat : 44% des crédits sont consacrés à la rémunération et 43% aux bourses.

Bibliothèque : 50% sont consacrés aux salaires du personnel local, 21% à ceux des personnels métropolitains, 17% en achat de livres, 4% en équipement RFID.

Jean-Louis Ferrary propose de distinguer les ressources affectées des ressources globales, pour une meilleure lisibilité.

André Vauchez propose de réduire le nombre de programmes de recherche, en vue du prochain contrat quinquennal. Il convient de resserrer les programmes. La directrice de l'EFR répond que c'est effectivement son intention. Pour le prochain contrat, elle sollicitera l'aide du conseil scientifique sur ce point.

Georges-Henri Soutou demande si, en cas de financements extérieurs, l'EFR prélève des frais de gestion. Par ailleurs, il demande si budgétairement, lors de l'achat d'une collection de livres, les crédits figurent dans les crédits du programme ou dans ceux de la bibliothèque.

Il est répondu qu'ils figurent dans ceux de la bibliothèque. Jacques Dubucs répond que les sources de financement se sont diversifiées. Par ailleurs, les frais de gestion sont légitimes.

Jean Louis Pesenti répond à la première question : jusqu'à présent, les frais de gestion n'étaient pas exigés. Ils le seront désormais pour les prochains programmes mis en place.

Patrick Boucheron conclut sur ce point en indiquant qu'il conviendra d'affiner la présentation au conseil scientifique des crédits dédiés à la recherche en mettant en valeur les financements propres et les financements en partenariats (universités, structures de recherches...)

Anna Bellavitis pose la question du regroupement des programmes des EFE : est-ce une nécessité ?

La directrice de l'EFR répond que chaque EFE a son propre contrat quinquennal mais une partie est rédigée de la même manière. Par ailleurs, l'objectif est d'avoir un quart des programmes en commun avec au moins deux écoles.

5. Publications : bilan de la politique éditoriale 2014 et perspectives 2015 (dont liste des ouvrages à paraître en 2015)

2014 est une année qui a vu les coûts de production baisser sensiblement, notamment par le recours à des "PAOistes" extérieurs en appui à la ressources interne à l'EFR (tiers temps). En moyenne, les coûts de pagination sont passés de 6 euros à 2 euros. Par ailleurs, le retard de l'insertion des Mélanges sur Revues.org a été rattrapé. En 2013 et 2014, les tirages ont été limités aux échanges relevant de la bibliothèque et aux impressions à la demande. La conversion des textes en format Xml permet l'utilisation du support avec le programme Indesign (pour une impression papier) d'une part, et la mise en ligne sous Lodel d'autre part. L'EFR a accru en 2014 le partenariat avec un imprimeur spécialisé dans l'impression numérique qui garantit jusqu'à un tirage de 20 copies au minimum, le prix moyen étant de 8 euros à l'unité.

Ainsi, le coût de la revue a été notablement diminué (de 60/80.000 euros composition et impression à 15.000 euros d'impression pour les trois séries. Ceci permettra de revoir le prix de vente des impressions à la demande à la baisse pour 2016, de 50 euros à 30 euros. En 2015 ceci ne sera pas possible par les abonnements sont déjà pris.

En 2014, la chute des ventes constatée en 2013 a été enrayée, les ventes sur le site des publications ont augmenté. Un point négatif : la situation du diffuseur parisien, De Boccard, racheté par Mme Malaise en avril 2013. Cette dernière est absente, aussi bien par téléphone que par courriel. On constate par ailleurs des retards de paiement, malgré la reprise des ventes.

2014 a aussi été l'année de lancement de la collection Les Classiques de l'EFR. Celle-ci est diffusée par l'AFPU (diffusion Sodis). Les premiers résultats des ventes enrigistrées pour cette collection sont encourageants. 6 titres sont parus en 2014, et 4 sont prévus pour 2015.

Les perspectives pour 2015 sont donc de maintenir les prévisions de publications tout en continuant les efforts de rationalisation de la production. Par ailleurs, le responsable des publications pourrait être transféré à Paris dès le mois de septembre 2015.

La directrice de l'EFR poursuit en faisant référence à la mission d'Elisabeth de Farcy, venue par deux fois à Rome durant l'année 2014 (avril et septembre), missions qui ont abouti à un audit de l'activité des publications.

Cette dernière a mis en lumière les coûts de composition, a proposé de mener une réflexion graphique et de prospecter de nouveaux marchés. En 2015, il s'agit d'améliorer encore les coûts. Le contrat qui lie l'EFR à l'imprimeur San Pio X court jusqu'en 2016. L'imprimeur tentera de proposer des impressions à moindre coût. Par ailleurs, les coûts d'affranchissement sont aussi très élevés. Il serait intéressant de s'adresser à d'autres structures que la poste italienne. En 2015 est aussi prévue la réduction des stocks, qui passera par le pilonnage de certains volumes (non vendus depuis plus de 5 ans). Ensuite, le lancement d'une collection à destination du grand public est envisagé avant la fin du présent quinquennal.

Pour améliorer la diffusion des publications, le transfert du responsable des publications à Paris pourrait constituer un véritable levier. Celui-ci pourrait construire un réseau des relais parisiens (universités, bibliothèques...). À moyen terme, le responsable des publications pourrait constituer un appui à la diffusion des publications des autres EFE. La localisation pourrait être l'EFEO, tout en prévoyant plusieurs missions à Rome. Une première réunion est prévue le 3 février 2015 pour piloter ce transfert, source de nombreux changements dans la gestion interne.

Plusieurs membres de l'assemblée s'accordent sur la proposition de transfert du responsable des publications à Paris et sur l'idée d'une collection grand public. Toutefois, comment la nouvelle collection s'articulera-t-elle avec la Collection de l'École française de Rome ? Il conviendra de classer les types d'ouvrages, tout en repensant en profondeur l'ensemble des publications sur des critères scientifiques.

Le président du conseil scientifique émet toutefois des réserves sur cette initiative : les ventes en librairies connaissant un déclin historique. En matière de collection grand public, il existe une forte concurrence. Il est nécessaire de donner une unité à la collection, de replacer l'Italie au cœur de la collection, en raison de son rôle joué dans l'histoire de l'Europe. Il faut faire connaître en France l'historiographie italienne.

Il faut créer des événements autour des livres, l'auteur doit être présent lors des manifestations consacrées à la sortie d'un livre.

Cinzia Vismara propose de se concentrer sur l'histoire italienne et pose à ce sujet le problème de la diffusion en Italie. La directrice répond en indiquant que se pose en effet la question de la traduction, à envisager pour cette nouvelle collection en particulier dans les cas de coédition avec l'Italie ; elle propose que le conseil scientifique et son président s'emparent de ces problématiques lors d'ultérieures sessions.

6. Manuscrits présentés pour publication

Antiquité

- *Governare e riformare l'Impero al momento della sua divisione : Oriente, Occidente, Illirico*, a cura di Umberto Roberto e Laura Mecella.

Le conseil scientifique approuve la publication de cet ouvrage, sous format électronique avec impression à la demande, sous réserve de la mise en application des recommandations des rapporteurs.

Moyen Âge

- *Les Allemands à Venise*, de Philippe Braunstein.

Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit (format papier), ouvrage d'érudition se situant dans la vocation de l'EFR. La directrice de l'EFR précise qu'il conviendra d'attacher une importance particulière à la diffusion de cet ouvrage.

- *L'Occident au miroir de l'Orient chrétien. Les latins à la découverte des chrétiens d'Orient (Cilicie, Syrie-Palestine, Égypte) du XII^e au début du XV^e siècle*, de Camille Rouxpetel.

Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit (format papier).

- *Droit et Réforme ecclésiastique à Venise à la fin du Moyen Âge Le synodicon Giustiniani (1438) Edition critique*, de Pascal Vuillemin.

Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit (format papier).

Époques moderne et contemporaine

- *La construction du pouvoir local. Espace urbain, liens sociaux et transactions économiques dans la Rome moderne (1550-1650)*, d'Eleonora Canepari.

Il s'agit d'un deuxième passage en conseil scientifique. Le rapporteur indique des problèmes de forme et des italianismes. Il conviendra d'effectuer une lecture attentive par un francophone.

Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit (format papier).

- *Hétérodoxies croisées. Catholicismes pluriels entre France et Italie, XVI^e-XVII^e siècles*, sous la direction d'Alain Tallon et Gigoglia Fragnito.

Le conseil scientifique approuve la publication de cet ouvrage, sous format électronique avec impression à la demande.

- *Les limites de la cité. Espace, pouvoir et société à Livourne au temps du port franc (XVII^e-XIX^e siècle)*, de Samuel Fettah.

Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit sous réserve des modifications demandées par le directeur des études (format papier).

7. Questions diverses

André Vauchez pose la question des archives audiovisuelles d'après-guerre. Suite à la disparition récente de Jean Favier et Jean-Pierre Callu, il conviendrait de reprendre ces interviews. La directrice de l'EFR fait par de son accord, en sollicitant le concours de Canal Académie. Cette opération est à faire mener par un ancien membre de l'École impliqué dans l'histoire de l'EFR.

Le prochain conseil aura lieu le 26 mars 2015, après les auditions des candidats prévues du 23 au 25 mars 2015.

La séance est close à 12h55.